



MAR20002-10058 « Marché de Services relatif au Renforcement de capacités sur l'égalité de genre et l'inclusion des jeunes dans la participation citoyenne au Maroc »

Code Navision : **MAR2000211**

Toute offre devra nous parvenir au plus tard le 16 Mars 2023

1 Objet de la demande

OBJET DE LA DEMANDE	
« Renforcement de capacités sur l'égalité de genre et l'inclusion des jeunes dans la participation citoyenne au Maroc »	
REFERENCES ENABEL	MAR20002-10058

2 Instructions aux soumissionnaires

Personne de contact au sein d'Enabel durant la procédure	
NOM :	Afaf Chouaib
FONCTION :	Acheteuse publique
ADRESSE :	Avenue Fal Ould Oumeir, N°73, Agdal- Rabat
E-MAIL :	afaf.chouaib@enabel.be

Données relatives à la procédure	
RÉCEPTION DES OFFRES :	L'offre doit être transmise sous forme d'un seul fichier PDF uniquement par email à afaf.chouaib@enabel.be , au plus tard le 16 mars 2023 .
DOCUMENTS À JOINDRE :	<ul style="list-style-type: none">• Fiche d'identification complétée ;• Registre de commerce ou autre document démontrant le statut légal du prestataire pour l'exercice de son activité professionnelle ;• Déclaration sur l'honneur-Motifs d'exclusion ;• Formulaire d'offre de prix complété et signé (avec en annexe le détail de son prix) ;• CV des experts affectés à l'exécution du marché ;• Offre méthodologique de cadrage de la prestation ;• Minimum 3 attestations de bonne exécution pour des prestations de renforcement de capacités en égalité de genre/inclusion des jeunes/participation citoyenne;• Un planning d'exécution prévisionnel et indicatif de la prestation ;• Fiche signalétique financière.
ELÉMENTS INCLUS DANS LE PRIX	<p>Le prestataire de services est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.</p> <p>Sont notamment inclus dans les prix :</p> <ul style="list-style-type: none">• La gestion administrative et le secrétariat ;• Le déplacement, le transport et l'assurance ;

	<ul style="list-style-type: none"> • La documentation relative aux services, • Les honoraires ; • Les per diem éventuels, y compris les frais d'hébergement éventuels ; • La production et livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution des services ; • Les taxes et impôts d'application au Maroc y compris les retenues à la source à l'exception de la TVA ; • Le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. <p>Mais également les frais de communication (internet compris), tous les coûts et frais de personnel ou de matériel nécessaires à l'exécution du présent marché, la rémunération à titre de droit d'auteur, l'achat ou la location auprès de tiers de services nécessaires à l'exécution du marché.</p>
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :	90 jours

3 Exécution

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL POUR L'EXECUTION DU MARCHE	
NOM :	Hélène Lambert
FONCTION :	Project officer participation citoyenne inclusive, égalité de genre, inégalités sociales
E-MAIL :	helene.lambert@enabel.be

Données relatives à l'exécution	
Lieu	Les services seront exécutés au domicile du prestataire, à Casablanca, à Settat et à Berkane, Maroc
Durée/ Période d'exécution	La prestation est prévue pour démarrer au cours du premier semestre 2023. Elle devra en principe démarrer au plus tard le 20 mars 2023 et se déroulera sur une période d'un mois et demi.

4 Termes de références

Marché de services relatif au Renforcement de capacités sur l'égalité de genre et l'inclusion des jeunes dans la participation citoyenne au Maroc »

1- Contexte :

Le Maroc a initié, depuis 2011, une refonte globale du cadre juridique régissant le rôle et l'action de la société civile. Le programme d'appui à la participation citoyenne s'inscrit dans ce contexte de réforme et dans le cadre du partenariat entre le Maroc et l'Union Européenne (UE) pour appuyer les efforts déployés du Maroc en matière de promotion de la démocratie participative au Maroc.

Le projet TADAFOR mis en œuvre par Enabel pour la composante 2 fait partie d'une action plus large, sur financement de l'Union Européenne, qui vise à appuyer le développement d'une masse critique de participation citoyenne dans cinq régions ciblées pour renforcer la gouvernance locale à travers la transparence, la légitimité du pacte social et de l'action publique ainsi que la qualité des services pourvus.

L'intervention entend ainsi contribuer au renforcement de la participation de la société civile dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques au niveau local à travers deux volets :

- i. Un accompagnement aux institutions nationales dans la mise en œuvre du cadre juridique et normatif pour la participation de la société civile au niveau local y inclus le développement de la participation citoyenne digitale ;
- ii. Un appui à la promotion de la participation de la société civile marocaine (cadre, outils, projets) dans le processus de définition, de suivi et de mise en œuvre dans les politiques publiques et dans le développement local au sein de cinq régions et 60 communes pilotes.

Ce programme de 3 ans et demi est mis en œuvre dans cinq régions du Maroc à savoir Casablanca-Settat, l'Oriental, Souss-Massa, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Beni Mellal-Khénifra.

Les partenaires institutionnels du programme sont les suivants :

- La Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) ;
- La Direction de la Société civile (DRSC) du Ministère Chargé des Relations avec le Parlement et la Société Civile.

Le **genre et la jeunesse** constituent deux **axes transversaux** de ce programme.

Aussi, afin de soutenir la mise en œuvre d'une approche transformative de genre et d'inclusion des jeunes au sein ce programme, une étude a été conduite sur la question des obstacles et des leviers à l'inclusion et à l'implication des femmes, des jeunes et des organisations de la société civile les représentant dans les démarches de participation citoyenne au niveau communal.

Cette étude a révélé que si de nombreuses initiatives intéressantes ont été mises en place, de nombreux obstacles sont rencontrés. Des leviers à différents niveaux d'influence ont également été identifiés pour surmonter ces obstacles dont la nécessité de renforcer les capacités des élus et fonctionnaires communaux, des membres des instances de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre (IEECAG), des membres des organisations de la société civile (OSC) et, parmi eux, des femmes et des jeunes.

Des activités de renforcement de capacités seront organisées par Butterfly works sur les approches et outils de cocréation. En complément de ces activités, la prestation faisant l'objet de cet appel d'offre se penchera sur le renforcement des capacités des acteurs sur l'**approche inclusive** de la participation citoyenne avec un focus sur l'égalité de genre et l'inclusion des jeunes.

2- Objet et résultats de la prestation :

1. Objet de la prestation

L'objectif de la prestation est d'outiller et de former les acteurs de la participation citoyenne sur l'approche transformative de genre et l'inclusion des jeunes afin de renforcer l'égalité de genre et l'inclusion des jeunes dans la participation citoyenne au niveau communal. L'objectif principal est que ces acteurs puissent, dans la continuité des activités proposées, agir sur les leviers identifiés par l'étude genre et inclusion des jeunes. Le prestataire veillera donc à ce que les activités de renforcement des capacités servent de tremplin à la mise en œuvre d'initiatives concrètes au sein des communes d'intervention.

2. Résultats de la prestation

A la fin de la prestation, les résultats attendus sont les suivants :

- Les équipes régionales de l'intervention ainsi qu'un certain nombre de représentants d'OSC sont formés à l'approche transformatrice de genre et à l'inclusion des jeunes dans la participation citoyenne ;
- Un module de formation didactique sur l'approche transformatrice de genre et l'inclusion des jeunes dans les dynamiques de participation citoyenne est développé et remis aux acteurs ;
- Une boîte à outils comprenant diverses méthodologies pour favoriser l'inclusion des femmes et des jeunes et la prise en compte de leurs besoins dans les dynamiques de participation citoyenne est développée et appropriée par les acteurs ;
- Les acteurs sont en mesure de répliquer le module de formation dispensé et d'utiliser les outils développés dans les communes d'intervention du projet afin de renforcer concrètement et durablement l'inclusion des femmes et des jeunes et la prise en compte de leurs besoins dans la participation citoyenne.

3- Méthodologie et étapes :

Le prestataire est sollicité pour remettre une note méthodologique qui explicitera la compréhension qu'il a des termes de référence et de l'objectif de la mission, en prenant en compte les différentes étapes. Il spécifiera la façon dont il prévoit l'exécution de chacune d'entre elles et la répartition des objectifs et tâches.

Afin de proposer une méthodologie adéquate, le prestataire de services devra se baser sur :

- Les résultats de l'étude genre et inclusion des jeunes ;
- Les autres formes de diagnostics réalisés dans le cadre du projet TADAFOR (étude des lignes de base, capitalisations, ...) ;
- Le document technique de ce projet ;

- Les outils développés par d'autres acteurs, notamment la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT).

Il ne s'agira pas de donner des séances ex cathedra aux acteurs mais plutôt de partir de leurs connaissances et d'utiliser des méthodes participatives afin de garantir une bonne appropriation du contenu. Certaines sessions théoriques seront suivies de sessions pratiques.

Cette prestation se déroulera selon les différentes étapes suivantes qui seront :

- Phase 1 : Préparation

Au cours de cette étape, les activités suivantes sont prévues :

- Réunion de cadrage avec l'équipe du projet ;
- Analyse des documents disponibles et des expériences existantes ;
- Elaboration de la note méthodologique révisée de la prestation y compris le planning ;
- Validation de la note par l'équipe du projet.

Les livrables attendus pour cette phase sont précisés au point 3.

- Phase 2 : Elaboration du module de formation et de la boîte à outils

Au cours de cette étape, les activités suivantes sont prévues :

- Elaboration d'un module de formation didactique sur l'approche transformatrice de genre et l'inclusion des jeunes dans les dynamiques de participation citoyenne ;
- Conception d'une boîte à outils comprenant diverses méthodologies pour favoriser l'inclusion des femmes et des jeunes et la prise en compte de leurs besoins dans les dynamiques de participation citoyenne tels que : instances consultatives, pétitions, budgets participatifs sensibles au genre... ;
- Echange et validation des livrables avec l'équipe du projet.

Il est à noter que les outils doivent être produits en français et en darija.

Les livrables attendus pour cette phase sont précisés au point 3.

- Phase 3 : Test du module de formation et des outils

Au cours de cette étape, les activités suivantes sont prévues :

- Test du module de formation sur l'approche transformatrice de genre et d'inclusion des jeunes et des outils développés auprès d'OSC ou d'instances consultatives dans deux communes pilotes ;
- Révision et finalisation du module de formation et des outils sur base de cette étape test.

Les livrables attendus pour cette phase sont précisés au point 3.

- Phase 4 : Présentation des outils et appropriation

Au cours de cette étape, les activités suivantes sont prévues :

- Présentation à l'équipe du projet du module de formation et de la boîte à outils révisés suite à la phase test ;
- Formation didactique à destination de représentants d'OSC et de l'équipe du projet Tadafor sur les outils développés afin de permettre leur diffusion dans toutes les communes de l'intervention ;

- Rédaction d'un rapport de fin de prestation.

Les livrables attendus pour cette phase sont précisés au point 3.

Point d'attention : l'équipe du projet Tadafor devra ensuite assurer une réplification du processus au sein des autres communes cibles du projet. Il reviendra donc au prestataire de s'assurer que le processus, les outils et les méthodologies sont bien appropriés par les IOT et les animateurs et de fournir tous les éléments nécessaires au bon déroulement de la répliquabilité du processus.

1. Institutions et partenaires concernées

Les parties impliquées dans la prestation seront :

- Les OSC des communes d'intervention du projet ;
- Les représentants des projets prometteurs ayant bénéficiés d'un subside en octroi direct par le projet (8 OSC) ;
- Les instances consultatives, conseils de jeunes, conseils de quartier... ;
- Les équipes régionales du projet Tadafor.

D'autres acteurs tels que les points focaux des communes pourront être conviés.

Le/la consultant.e travaillera en collaboration étroite avec l'experte Genre et Inclusion du projet Tadafor (Hélène Lambert) et l'Intervention Manager du projet Tadafor (Céline Baes).

4- Profil recherché :

Le prestataire est appelé à avoir une équipe composée de deux expert.e.s. La prestation de services doit être assurée par une équipe pluridisciplinaire compte tenu du contexte de la prestation. L'offre doit démontrer les complémentarités entre les CV.

Premier profil : spécialisé.e en genre, inclusion des jeunes et participation citoyenne :

- Expérience et connaissances de l'approche transformatrice de genre ;
- Expérience et connaissances de l'approche de participation citoyenne inclusive ;
- Bonne maîtrise du contexte institutionnel de la participation citoyenne, du genre et de l'inclusion des jeunes au Maroc et des outils et mécanismes existants ;
- Bonne maîtrise de la langue français, arabe (parlé et écrit) et du darija (parlé).

Second profil : spécialisé.e en renforcement de capacités et méthodologies d'animation participatives (formation de formateurs, techniques d'animation de groupe, renforcement de capacités, soft-skills, coaching, développement d'outils...) :

- Expérience en renforcement de capacités et connaissances des démarches et outils participatifs ;
- Expérience en animation, médiation, facilitation ;
- Expérience dans la planification d'activités similaires ;
- Expérience au Maroc ;
- Expérience de collaboration avec des acteurs institutionnels, politiques et sociaux.

NB : Le prestataire est appelé à avoir les moyens humains, les qualifications, l'expérience et les capacités techniques et financières nécessaires et suffisantes pour mener à bien les différentes étapes et tâches de la prestation et supporter tous les frais liés à l'exécution des termes de la consultation

5- Planning des réalisations

La durée de la prestation est définie en 33 homme/jour à répartir entre les deux consultants. Il est souhaité que la prestation démarre au 15 mars 2023.

Planning				
Phases	Etapes	Lieu	Livrables	# homme/ jour
1	Réunion de cadrage	Casablanca	1. Compte rendu de réunion 2. Calendrier de travail 3. Liste de présence	1
	Analyse des documents disponibles et des expériences existantes	En ligne	/	2
	Elaboration de la note méthodologique de la prestation et du planning	En ligne	1. Note méthodologique	2
	Validation par l'équipe du projet	En ligne	1. Note méthodologique	0
2	Elaboration d'un module de formation didactique sur l'approche transformative de genre et l'inclusion des jeunes dans les dynamiques de participation citoyenne	En ligne	1. Module de formation	2
	Conception d'une boîte à outils comprenant diverses méthodologies pour favoriser l'inclusion des femmes et des jeunes et la prise en compte de leurs besoins dans les dynamiques de participation citoyenne	En ligne	1. Boîte à outils	3
	Echange et validation de livrables avec l'équipe du projet.	Casablanca	1. Compte rendu de réunion 2. Liste de présences 3. Outils validés	2

3	Test du module de formation et des outils développés avec les OSC et/ou des instances consultatives dans 2 communes d'intervention du projet Tadafor (2 jours par commune + 1 jour et demi de préparation et de rapportage par commune)	Mohammedia et Larache	1. Planning de l'activité 2. Liste de présences 3. Compte rendu de session	7
	Finalisation des outils sur base de cette étape de test	En ligne	1. outils finalisés	3
4	Présentation et validation des outils par l'équipe du projet	Casablanca	1. Compte rendu de réunion 2. Liste de présences 3. Outils validés	2
	Formation didactique des représentants d'OSC et des équipes du projet sur les outils développés afin de permettre l'utilisation des outils dans les différentes communes du projet (2 cycles de formations de deux jours à Oujda pour les régions du Nord et à Casablanca pour les régions du Sud + 1,5 jour de préparation et de rapportage, inclus le déplacement)	Oujda/ Casablanca	1. Planning de la formation 2. Liste de présences 3. Compte rendu de formation	7
	Rédaction d'un rapport de fin de prestation	En ligne	1. Rapport de fin de mission	2
Total				33

6- Principaux livrables attendus :

Livrables	Version et mode de remise
Note méthodologique	Word et PDF, version électronique par email
Calendrier de travail	Excel et PDF, version électronique par email
Comptes rendus	Word et PDF, version électronique par email
Listes de présence	Word et PDF, version électronique par email
Module de formation	Word et PDF, version électronique par email et sur clé USB
Boite à outils	Word et PDF, version électronique par email et sur clé USB
Rapport de fin de mission	Word et PDF, version électronique par email

5 Conditions d'exécution services

5.1 Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de services passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

5.2 Sous-traitance

Le prestataire de services est autorisé à sous-traiter certaines parties de l'objet du présent marché, sous son entière responsabilité. La sous-traitance est entièrement aux risques du prestataire de services et ne le décharge en rien de la bonne exécution du contrat vis-à-vis du Pouvoir Adjudicateur qui ne reconnaît aucun lien juridique avec le(s) tiers sous-traitant(s).

5.3 Cession

Une partie ne peut céder ses droits et obligations résultant de la commande à un tiers, sans avoir obtenu au préalable l'accord écrit de l'autre partie.

5.4 Conformité de l'exécution

Les services doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

5.5 Modalités d'exécution

La date de démarrage, les délais d'exécution convenus ainsi que les instructions relatives au lieu d'exécution doivent être rigoureusement observés.

Tout dépassement du délai d'exécution, et ce pour quelque cause que ce soit, entraîne de plein droit et par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard d'exécution de 0,07% du montant total de la commande par semaine de retard entamée. Cette amende est limitée à un maximum de 10% du montant total de la commande.

En cas de retard excessif ou de tout autre défaut d'exécution, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande prix et de faire exécuter les

prestations par un autre prestataire. Le surcoût éventuel est à charge du prestataire de services défaillant.

Tous frais quelconques auxquels le Pouvoir Adjudicateur serait exposé et imputables au prestataire de services défaillant, sont à charge de celui-ci et déduits des montants lui étant dus.

5.6 Réception des prestations

Le prestataire de services fournit exclusivement des services qui sont exempts de tout vice apparent et/ou caché et qui correspondent strictement aux TDR du présent marché et, le cas échéant, aux prescriptions des documents associés ainsi qu'aux réglementations applicables, aux règles de l'art et aux bonnes pratiques, et à la destination que le Pouvoir Adjudicateur compte en faire et que le prestataire de services connaît ou devrait à tout le moins connaître.

L'acceptation des prestations ou réception définitive n'a lieu qu'après vérification complète par le Pouvoir Adjudicateur du caractère conforme des services livrés. Cette réception fait l'objet d'un PV de réception.

La signature apposée par le Pouvoir Adjudicateur (un membre de son personnel), notamment dans des appareils électroniques de réception, lors de la livraison du rapport ou autre output exigé, vaut par conséquent simple prise de possession et ne signifie pas l'acceptation du rapport ou de l'output.

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification maximum de trente jours à compter de la fin de la réalisation des services à réceptionner et en notifier le résultat au prestataire de services.

5.7 Facturation et paiement

L'adjudicataire envoie les factures (en un seul exemplaire original) à l'adresse suivante :

A l'attention de Céline Baes, Intervention Manager, Programme d'appui à la participation citoyenne

ENABEL, Agence Belge de développement

Programme d'appui à la participation citoyenne

Hay Al Walaa, Secteur 02, Rue 26, Résidence ANOURE, immeuble 03, Appartement 10 & 11, 3ème étage, Sidi Moumen, Casablanca

Seuls les services exécutés de manière correcte pourront être facturés.

Le paiement du montant dû au prestataire de services doit intervenir dans le délai de paiement de trente jours à compter de l'échéance du délai de vérification ou à compter du lendemain du dernier jour du délai de vérification si ce délai est inférieur à trente jours. Et pour autant que le pouvoir adjudicateur soit, en même temps, en possession de la facture régulièrement établie ainsi que d'autres documents éventuellement exigés.

La facture doit être libellée en dirhams marocains ou en euros selon que l'adjudicataire a remis prix en dirhams ou en euros.

Aucune avance ne peut être demandée par l'adjudicataire et le paiement sera effectué après réception de chaque prestation de services faisant l'objet d'une tranche de paiement.

Le paiement s'effectuera suivant les différentes tranches prévues ci-dessous et après réception et acceptation par Enabel des différents livrables afférents à chaque tranche de paiement :

- Tranche 1 : Paiement du nombre de jours de travail prévu pour la phase 1, et après réception et acceptation des livrables y afférents ;
- Tranche 2 : Paiement du nombre de jours de travail prévu pour la phase 2, et après réception et acceptation des livrables y afférents ;
- Tranche 3 : Paiement du nombre de jours de travail prévu pour la phase 3, et après réception et acceptation des livrables y afférents ;
- Tranche 4 : Paiement du nombre de jours de travail prévu pour la phase 4, et après réception et acceptation des livrables y afférents.

5.8 Exonération de TVA

Le présent marché est exonéré de la TVA conformément à l'article 92, paragraphe I (23) du code général des impôts du Maroc et à l'article 9 du Décret de la TVA N° 2.08103.

5.9 Assurances

Le prestataire de services est tenu de conclure toutes les assurances obligatoires et de conclure ou renouveler toutes les assurances nécessaires pour la bonne exécution du présent marché, en particulier les assurances « responsabilité civile », « accidents de travail » et « risques liés au transport », et cela pendant toute la durée de la mission.

Le prestataire de services transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie des polices d'assurances auxquelles le prestataire a souscrit et la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

5.10 Droits de propriété intellectuelle

Le prestataire cède, sans contrepartie financière supplémentaire au(x) prix proposé(s) dans son offre, de façon intégrale, définitive et exclusive à Enabel l'ensemble des droits d'auteur ou de propriété intellectuelle qu'il a créé ou va créer dans le cadre de la relation contractuelle, ainsi que le droit de les déposer, de les faire enregistrer et de les faire. Cette cession aura lieu au moment de la réception des œuvres protégées par le droit d'auteur.

Le prestataire de services doit défendre le Pouvoir Adjudicateur contre tout recours de tiers pour violation des droits de propriété intellectuelle afférents aux biens ou services fournis.

Le prestataire de services doit, sans limitation de montant, prendre à son compte tous les paiements de dommages et intérêts, frais et dépenses qui en découlent et qui seraient mis à charge du Pouvoir Adjudicateur au terme d'une décision judiciaire rendue sur un tel recours, pour autant que le prestataire de services ait un droit de regard sur les moyens de défense ainsi que sur les négociations entreprises en vue d'un règlement amiable.

5.11 Obligation de confidentialité

Le prestataire de services et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véacité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le prestataire de services prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Dans le cadre du présent marché, le Règlement général sur la protection des données « GDPR » est d'application.

5.12 Clauses déontologiques

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques ci-après peut aboutir à la résiliation du présent contrat et à l'exclusion du prestataire de services de la participation à d'autres marchés publics pour Enabel.

Pendant la durée du marché, le prestataire de services et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays dans lequel les prestations ont lieu.

Conformément à la politique concernant l'exploitation et les abus sexuels de Enabel ([pr-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf \(enabel.be\)](#)), le prestataire de services et son personnel ont le devoir de faire montre d'un comportement irréprochable à l'égard des bénéficiaires des projets mis en œuvre par Enabel et de la population en général. Il leur convient de s'abstenir de tout acte qui pourrait être considéré comme une forme d'exploitation ou d'abus sexuels et de s'approprier les principes de base et les directives repris dans cette politique. En application de sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels, Enabel applique donc une tolérance zéro en ce qui concerne l'ensemble des conduites visées dans sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels étayant une incidence sur la crédibilité professionnelle des contractants.

Toute tentative d'un prestataire de services visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le pouvoir adjudicateur de quelques manières que ce soit entraîne le rejet de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au prestataire de service d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel ...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <https://www.enabelintegrity.be>.

5.13 Gestion des plaintes et tribunaux compétents

Le droit belge est seul applicable au présent marché.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché.

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et le prestataire de services, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le prestataire de services peut demander une médiation à l'adresse email complaints@enabel.be cfr. <https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes>.

Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions contractuelles relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

6. Formulaire d'offres à signer par le soumissionnaire

1. Fiche d'identification

1. Personne physique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:412289af-39d0-4646-b070-5cfed3760aed>

<p>I. DONNÉES PERSONNELLES</p> <p>NOM(S) DE FAMILLE ¹</p> <p>PRÉNOM(S)</p> <p>DATE DE NAISSANCE JJ MM AAAA</p> <p>LIEU DE NAISSANCE PAYS DE NAISSANCE (VILLE, VILLAGE)</p> <p>TYPE DE DOCUMENT D'IDENTITÉ CARTE D'IDENTITÉ PASSEPORT PERMIS DE CONDUIRE² AUTRE³</p> <p>PAYS ÉMETTEUR</p> <p>NUMÉRO DE DOCUMENT D'IDENTITÉ</p> <p>NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL⁴</p> <p>ADRESSE PRIVÉE</p> <p>PERMANENTE</p> <p>CODE POSTAL BOITE POSTALE PAYS VILLE</p> <p>RÉGION ⁵</p> <p>TÉLÉPHONE PRIVÉ</p> <p>COURRIEL PRIVÉ</p>	
<p>II. DONNÉES COMMERCIALES</p> <p style="text-align: right;">Si OUI, veuillez fournir vos données commerciales et joindre des copies des justificatifs officiels.</p>	
<p>Vous dirigez votre propre entreprise sans personnalité juridique distincte (vous êtes entrepreneur individuel, indépendant, etc.) et en tant que tel, vous fournissez des services à la Commission ou à d'autres institutions, agences et organes de l'UE?</p> <p style="text-align: center;">OUI NON</p>	<p>NOM DE L'ENTREPRISE (le cas échéant)</p> <p>NUMÉRO DE TVA</p> <p>NUMÉRO D'ENREGISTREMENT</p> <p>LIEU DE L'ENREGISTREMENT VILLE PAYS</p>
<p>DATE</p>	<p>SIGNATURE</p>

2. Entité de droit privé/public ayant une forme juridique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b>

NOM OFFICIEL⁶			
NOM COMMERCIAL (si différent)			
ABRÉVIATION			
FORME JURIDIQUE			
TYPE	A BUT LUCRATIF		
D'ORGANISATION	SANS BUT LUCRATIF ONG⁷	OUI	NON
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL⁶			
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE (le cas échéant)			
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLE	PAYS	
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL			
JJ	MM	AAAA	
NUMÉRO DE TVA			
ADRESSE DU SIEGE			
SOCIAL			
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	VILLE	
PAYS	TÉLÉPHONE		
COURRIEL			
DATE		CACHET	
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ			

3. Entité de droit public⁹

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:c52ab6a5-6134-4fed-9596-107f7daf6f1b>

NOM OFFICIEL¹⁰	
ABRÉVIATION	
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL¹¹	
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE (le cas échéant)	
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLE PAYS
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	
JJ MM AAAA	
NUMÉRO DE TVA	
ADRESSE OFFICIELLE	
CODE POSTAL	BOITE POSTALE VILLE
PAYS	TÉLÉPHONE
COURRIEL	
DATE	CACHET
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ	

2. Formulaire d'offres – prix

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché **MAR20002-10058**, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dirhams ou en euros et hors TVA :

Désignation/ Phase	Unité	Quantité forfaitaire	P.U en dhs ou € HT	Total en dhs ou € HT
Phase 1 (voir détails dans les TDR)	1 Journée de travail	5		
Phase 2 (voir détails dans les TDR)	1 Journée de travail	7		
Phase 3 (voir détails dans les TDR)	1 Journée de travail	10		
Phase 4 (voir détails dans les TDR)	1 Journée de travail	11		
Nombre total des jours				33
Total en dhs ou € Hors TVA				
Taux et Montant TVA				
Total en dhs ou € toutes Taxes Comprises				

Fait à le

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à le

3. Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une **décision judiciaire ayant force de chose jugée** pour l'une des infractions suivantes :
 - 1° participation à une **organisation criminelle**;
 - 2° **corruption**;
 - 3° **fraude**;
 - 4° infractions **terroristes**, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction;
 - 5° **blanchiment** de capitaux ou **financement du terrorisme**;
 - 6° **travail des enfants** et autres formes de traite des êtres humains ;
 - 7° occupation de ressortissants de pays tiers en **séjour illégal** ;
 - 8° création d'une société offshore .

L'exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement (ou la fin de l'infraction pour 7°).

2. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au **paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale**, c'est-à-dire qu'il a un retard de paiement pour un montant de plus de 3.000 €, sauf lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.

3. Le soumissionnaire est en **état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire**, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

4. Le soumissionnaire ou un de ses dirigeants a commis une **faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité**.

Sont entre autres considérées comme faute professionnelle grave :

- a. une infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 [prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf \(enabel.be\)](#) ;
- b. une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 [fraud policy fr final.pdf \(enabel.be\)](#);
- c. une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation applicable dans le pays d'exécution des prestations relative au harcèlement sexuel au travail ;
- d. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
- e. lorsque Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.

La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.

5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts par d'autres mesures moins intrusives;

6. des **défaillances importantes ou persistantes** du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une **obligation essentielle** qui lui incombait dans le cadre d'un contrat antérieur passé avec Enabel ou avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable.

Sont considérées comme 'défaillances importantes' le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établies par le droit de l'Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail. La présence du soumissionnaire sur la liste d'exclusion Enabel en raison d'une telle défaillance sert d'un tel constat.

7. Le soumissionnaire ni un de des dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières :

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies>

Pour l'Union européenne, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue>
<https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions>

https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive_measures-2017-01-17-clean.pdf

Pour la Belgique :

[https://finances.belgium.be/fr/sur le spf/structure et services/administrations generales/tr%C3%A9sorier/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2](https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorier/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2)

8. <...>Si Enabel exécute un projet pour un autre bailleur de fonds ou donneur, d'autres motifs d'exclusion supplémentaires sont encore possibles.

- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Date

Localisation

Signature

4. Déclaration intégrité soumissionnaires

Par la présente, je / nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons ce qui suit :

- Ni les membres de l'administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d'un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Enabel.
- Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec Enabel (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, je/nous déclare/rons, par ailleurs, marquer mon/notre accord avec les dispositions suivantes :

- Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l'administration et les travailleurs) d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Enabel, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
- Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu'il s'avérerait que l'attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l'obtention ou l'offre des avantages appréciables en argent précités.
- Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques aboutira à l'exclusion du contractant du présent marché et d'autres marchés publics pour Enabel.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l'encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

Date

Localisation

Signature

5. Fiche signalétique financière

FICHE SIGNALETIQUE FINANCIERE

INTITULE (1)			
ADRESSE			
COMMUNE/VILLE	CODE POSTAL		
PAYS			
CONTACT			
TELEPHONE	TELEFAX		
E - MAIL			

	<u>BANQUE</u> (2) - -		
NOM DE LA BANQUE			
ADRESSE (DE L'AGENCE)			
COMMUNE/VILLE	CODE POSTAL		
PAYS			
NUMERO DE COMPTE			
IBAN (3)			
NOM SIGNATAIRES	NOM PRENOM	FONCTION	

REMARQUES:

CACHET de la BANQUE + SIGNATURE du REPRESENTANT DE LA BANQUE (les deux obligatoires)

DATE + SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE (Obligatoire)
--

- (1) Le nom ou le titre sous lequel le compte a été ouvert et non le nom du mandataire.*
- (2) Il est préférable de joindre une copie d'un extrait de compte bancaire récent. Veuillez noter que le relevé bancaire doit fournir toutes les informations indiquées ci-dessus sous «INTITULÉ DU COMPTE BANCAIRE» et «BANQUE». Dans ce cas, le cachet de la banque et la signature de son représentant ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte est obligatoire dans tous les cas*
- (3) Si le code IBAN (international bank account number) est d'application dans le pays où votre banque se situe.*
-